



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
CANTAL
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.15.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	1 114	1 082	971	882	930	1 009
	Vols sans violence	930	776	698	604	623	709
	Vols liés aux véhicules à moteurs	304	254	181	131	121	152
35	Vols d'automobiles	36	20	32	29	13	22
37	Vols à la roulotte	181	167	78	59	66	67
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	53	40	44	29	33	51
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	34	27	27	14	9	12
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	137	93	112	115	84	154
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	21	21	29	37	24	56
28	Cambriolages de résidences secondaires	2	2	3	1	1	9
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	64	33	62	66	40	46
30	Cambriolages d'autres lieux	50	37	18	11	19	43
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	322	290	273	268	291	275
32	Vols à la tire	20	21	17	8	23	29
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	61	45	54	53	42	49
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	241	224	202	207	226	197
	Autres vols sans violence	167	139	132	90	127	128
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	7	4	5	3	2	4
33	Vols à l'étalage	107	82	66	52	68	70
39	Vols simples sur chantier	8	12	8	6	5	8
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	1	0	0	0	1
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	45	40	53	29	52	45
	Vols avec violences	13	30	30	16	13	21
	Vols à main armée	0	1	0	1	0	0
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	1	0	1	0	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches	0	5	1	2	3	0
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	2	1	2	3	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	1	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	2	0	0	0	0
	Vols violents sans arme	13	24	29	13	10	21
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	0	0	0	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1	1	0	0	0	0
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	3	9	15	5	7	8
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	8	14	14	8	3	13
	Destructions, dégradations	171	276	243	262	294	279
62	Incendies volontaires de biens publics	5	4	3	6	9	8
63	Incendies volontaires de biens privés	6	10	9	2	15	6
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	30	38	36	35	48	42
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	44	78	87	80	87	75
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	86	146	108	139	135	148

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.15.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 2,9	- 10,3	- 9,2	+ 5,4	+ 8,5
	Vols sans violence	-	- 16,6	- 10,1	- 13,5	+ 3,1	+ 13,8
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 16,4	- 28,7	- 27,6	- 7,6	+ 25,6
35	Vols d'automobiles	-	ns	+ 60,0	- 9,4	ns	+ 69,2
37	Vols à la roulotte	-	- 7,7	- 53,3	- 24,4	+ 11,9	+ 1,5
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 24,5	+ 10,0	- 34,1	+ 13,8	+ 54,5
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 20,6	- 0,0	ns	ns	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 32,1	+ 20,4	+ 2,7	- 27,0	+ 83,3
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 0,0	+ 38,1	+ 27,6	- 35,1	+ 133,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 48,4	+ 87,9	+ 6,5	- 39,4	+ 15,0
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 26,0	ns	ns	ns	+ 126,3
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 9,9	- 5,9	- 1,8	+ 8,6	- 5,5
32	Vols à la tire	-	+ 5,0	ns	ns	+ 187,5	+ 26,1
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 26,2	+ 20,0	- 1,9	- 20,8	+ 16,7
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 7,1	- 9,8	+ 2,5	+ 9,2	- 12,8
	Autres vols sans violence	-	- 16,8	- 5,0	- 31,8	+ 41,1	+ 0,8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 23,4	- 19,5	- 21,2	+ 30,8	+ 2,9
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 11,1	+ 32,5	- 45,3	+ 79,3	- 13,5
	Vols avec violences	-	+ 130,8	- 0,0	ns	ns	+ 61,5
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 84,6	+ 20,8	ns	ns	+ 110,0
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	+ 61,4	- 12,0	+ 7,8	+ 12,2	- 5,1
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 26,7	- 5,3	- 2,8	+ 37,1	- 12,5
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	+ 77,3	+ 11,5	- 8,0	+ 8,7	- 13,8
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	+ 69,8	- 26,0	+ 28,7	- 2,9	+ 9,6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.15.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	771	819	762	735	938	942
	Vols sans violence	682	720	666	643	855	856
	Vols liés aux véhicules à moteurs	159	171	115	127	179	173
35	Vols d'automobiles	31	44	27	27	31	50
37	Vols à la roulotte	54	72	40	44	82	42
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	68	43	37	44	57	63
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	6	12	11	12	9	18
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	131	152	167	157	219	235
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	18	19	24	41	68	79
28	Cambriolages de résidences secondaires	26	16	16	21	24	31
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	48	81	86	64	86	91
30	Cambriolages d'autres lieux	39	36	41	31	41	34
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	228	245	242	199	301	280
32	Vols à la tire	6	18	10	18	20	18
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	101	107	97	103	115	140
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	121	120	135	78	166	122
	Autres vols sans violence	164	152	142	160	156	168
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	6	6	1	2	1	2
33	Vols à l'étalage	14	14	19	27	25	21
39	Vols simples sur chantier	27	14	9	11	19	25
40	Vols simples sur exploitations agricoles	51	70	56	51	44	58
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	66	48	57	69	67	62
	Vols avec violences	6	6	6	14	3	5
	Vols à main armée	0	1	1	2	1	1
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	1	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	1	0	0	0	1
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	1	1	1	0
19	Autres vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches	0	1	0	2	0	0
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	0	0	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	1	0	2	0	0
	Vols violents sans arme	6	4	5	10	2	4
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	1	0	0	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1	0	1	0	0	2
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	2	1	0	5	1	0
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	3	2	4	5	1	2
	Destructions, dégradations	83	93	90	78	80	81
62	Incendies volontaires de biens publics	4	2	3	2	0	0
63	Incendies volontaires de biens privés	5	7	4	5	11	4
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	31	44	28	29	25	22
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	27	24	22	23	20	29
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	16	16	33	19	24	26

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.15.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	+ 6,2	- 7,0	- 3,5	+ 27,6	+ 0,4
	Vols sans violence	-	+ 5,6	- 7,5	- 3,5	+ 33,0	+ 0,1
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 7,5	- 32,7	+ 10,4	+ 40,9	- 3,4
35	Vols d'automobiles	-	+ 41,9	- 38,6	- 0,0	+ 14,8	+ 61,3
37	Vols à la roulotte	-	+ 33,3	- 44,4	+ 10,0	+ 86,4	- 48,8
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 36,8	- 14,0	+ 18,9	+ 29,5	+ 10,5
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	ns	ns	ns	ns	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 16,0	+ 9,9	- 6,0	+ 39,5	+ 7,3
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	ns	+ 26,3	+ 70,8	+ 65,9	+ 16,2
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	+ 31,3	+ 14,3	+ 29,2
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 68,8	+ 6,2	- 25,6	+ 34,4	+ 5,8
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 7,7	+ 13,9	- 24,4	+ 32,3	- 17,1
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 7,5	- 1,2	- 17,8	+ 51,3	- 7,0
32	Vols à la tire	-	ns	ns	ns	ns	ns
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 5,9	- 9,3	+ 6,2	+ 11,7	+ 21,7
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 0,8	+ 12,5	- 42,2	+ 112,8	- 26,5
	Autres vols sans violence	-	- 7,3	- 6,6	+ 12,7	- 2,5	+ 7,7
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	ns	ns	+ 42,1	- 7,4	- 16,0
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	+ 31,6
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	+ 37,3	- 20,0	- 8,9	- 13,7	+ 31,8
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 27,3	+ 18,8	+ 21,1	- 2,9	- 7,5
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	+ 12,0	- 3,2	- 13,3	+ 2,6	+ 1,3
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 41,9	- 36,4	+ 3,6	- 13,8	- 12,0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 11,1	- 8,3	+ 4,5	ns	+ 45,0
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	ns	+ 106,3	ns	+ 26,3	+ 8,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.15.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	153	139	158	169	158	143
	Violences physiques crapuleuses	13	30	31	16	13	21
	Vols avec violences	13	30	30	16	13	21
	Vols à main armée	0	1	0	1	0	0
	Vols avec armes blanches	0	5	1	2	3	0
	Vols violents sans arme	13	24	29	13	10	21
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	1	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	1	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	101	86	98	101	106	86
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	80	72	84	94	97	72
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	1	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	1	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	3	1	1	0	0	1
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	2	0	0	0	0	2
73	Violences à dépositaires autorité	16	12	12	7	9	11
	Violences sexuelles	20	4	4	4	11	15
46	Viols sur des majeur(e)s	5	0	1	1	1	5
47	Viols sur des mineur(e)s	2	2	2	1	1	2
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	4	0	1	1	5	1
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	9	2	0	1	4	7
	Menaces et chantages	19	19	25	48	28	21
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	1	3	1	7	2	1
12	Menaces ou chantages dans un autre but	18	16	24	41	26	20

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.15.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 9,2	+ 13,7	+ 7,0	- 6,5	- 9,5
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 130,8	+ 3,3	ns	ns	+ 61,5
	Vols avec violences	-	+ 130,8	- 0,0	ns	ns	+ 61,5
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 84,6	+ 20,8	ns	ns	+ 110,0
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 14,9	+ 14,0	+ 3,1	+ 5,0	- 18,9
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	- 10,0	+ 16,7	+ 11,9	+ 3,2	- 25,8
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	ns	+ 31,6	+ 92,0	- 41,7	- 25,0
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	ns	+ 50,0	+ 70,8	- 36,6	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.15.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	151	187	245	231	257	288
	Violences physiques crapuleuses	6	6	6	14	3	5
	Vols avec violences	6	6	6	14	3	5
	Vols à main armée	0	1	1	2	1	1
	Vols avec armes blanches	0	1	0	2	0	0
	Vols violents sans arme	6	4	5	10	2	4
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	91	126	151	154	179	177
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	81	113	129	136	147	137
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	1	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	1	1	0	0	0	2
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	1	1	0	2	1	0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	4	6	8	5	19	24
73	Violences à dépositaires autorité	4	5	13	11	12	14
	Violences sexuelles	28	25	29	23	32	38
46	Viols sur des majeur(e)s	5	1	5	4	8	6
47	Viols sur des mineur(e)s	5	14	5	7	8	4
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	5	2	4	1	3	6
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	13	8	15	11	13	22
	Menaces et chantages	26	30	59	40	43	68
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	1	4	5	3	4	6
12	Menaces ou chantages dans un autre but	25	26	54	37	39	62

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.15.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 23,8	+ 31,0	- 5,7	+ 11,3	+ 12,1
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 38,5	+ 19,8	+ 2,0	+ 16,2	- 1,1
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 39,5	+ 14,2	+ 5,4	+ 8,1	- 6,8
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	+ 26,3
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences sexuelles	-	- 10,7	+ 16,0	- 20,7	+ 39,1	+ 18,8
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	+ 69,2
	Menaces et chantages	-	+ 15,4	+ 96,7	- 32,2	+ 7,5	+ 58,1
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 4,0	+ 107,7	- 31,5	+ 5,4	+ 59,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.15.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	241	234	126	181	159	109
	Escroqueries et infractions assimilées	234	229	122	175	151	100
91	Escroqueries et abus de confiance**	141	140	69	45	85	64
89	Falsification et usages de chèques volés	54	55	24	76	43	26
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	32	26	15	7	8	8
92	Infractions à la législation sur les chèques	4	1	11	39	11	1
84	Faux en écriture publique et authentique	0	0	0	2	1	0
85	Autres faux en écriture	3	3	3	3	1	1
86	Fausse monnaie	0	4	0	3	2	0
	Infractions économiques et financières	7	5	4	6	8	9
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	1	1	0	1	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	5	2	1	3	1	6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	0	0	1	0	2	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	1	2	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	0	0	0	0	0	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	0	0	0	2	0
105	Fraudes fiscales	0	0	0	0	3	0
106	Autres délits économiques et financiers***	1	1	0	2	0	2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.15.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 2,9	- 46,2	+ 43,7	- 12,2	- 31,4
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 2,1	- 46,7	+ 43,4	- 13,7	- 33,8
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 0,7	- 50,7	- 34,8	+ 88,9	- 24,7
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 1,9	- 56,4	+ 216,7	- 43,4	- 39,5
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 18,8	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	+ 254,5	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	ns	ns	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.15.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	343	218	197	244	238	309
	Escroqueries et infractions assimilées	307	195	167	205	190	272
91	Escroqueries et abus de confiance**	267	164	102	111	122	153
89	Falsification et usages de chèques volés	25	14	43	39	21	75
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	3	4	5	2	1	8
92	Infractions à la législation sur les chèques	6	2	10	38	41	29
84	Faux en écriture publique et authentique	0	2	2	3	1	0
85	Autres faux en écriture	5	6	5	8	3	6
86	Fausse monnaie	1	3	0	4	1	1
	Infractions économiques et financières	36	23	30	39	48	37
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	2	0	1	1	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	1	0	0	0
93	Travail clandestin	19	9	20	15	28	23
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	4	0	1	1	0	2
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	2	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	0	1	1	1	2	2
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	4	0	0	0	3	1
102	Achats et ventes sans factures	2	0	1	3	3	2
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	2	6	2	6	3	2
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	3	4	2	3	3	2
105	Fraudes fiscales	0	1	0	2	3	1
106	Autres délits économiques et financiers***	0	2	1	5	3	2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.15.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 36,4	- 9,6	+ 23,9	- 2,5	+ 29,8
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 36,5	- 14,4	+ 22,8	- 7,3	+ 43,2
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 38,6	- 37,8	+ 8,8	+ 9,9	+ 25,4
89	Falsification et usages de chèques volés	-	ns	+ 207,1	- 9,3	- 46,2	+ 257,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	ns	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	+ 280,0	+ 7,9	- 29,3
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 36,1	+ 30,4	+ 30,0	+ 23,1	- 22,9
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	+ 86,7	- 17,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.15.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	132	105	165	155	107	102
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	69	53	101	99	68	59
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	2	0	0	0	3	1
56	Usage-revente de stupéfiants	16	7	15	15	11	11
57	Usage de stupéfiants	51	46	85	84	54	47
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	0	0	1	0	0	0
	Infractions à la législation sur les étrangers**	8	2	4	3	9	0
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	8	2	4	3	9	0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	0	0	0	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	0	0	0	0	0
	Faux documents	2	1	4	1	2	0
81	Faux documents d'identité	0	0	2	0	1	0
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	1	1	1	1	1	0
83	Autres faux documents administratifs	1	0	1	0	0	0
	Infractions à la législation sur de travail	5	2	1	3	1	6
93	Travail clandestin	5	2	1	3	1	6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	48	47	55	49	27	37
44	Recels	33	31	27	18	14	18
74	Port ou détention armes prohibées	15	15	27	25	11	19
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	0	0	1	0	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	1	0
79	Atteintes à l'environnement	0	1	1	5	1	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.15.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 20,5	+ 57,1	- 6,1	- 31,0	- 4,7
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 23,2	+ 90,6	- 2,0	- 31,3	- 13,2
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
57	Usage de stupéfiants	-	- 9,8	+ 84,8	- 1,2	- 35,7	- 13,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 2,1	+ 17,0	- 10,9	- 44,9	+ 37,0
44	Recels	-	- 6,1	- 12,9	ns	ns	ns
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	+ 80,0	- 7,4	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.15.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	199	140	166	228	279	314
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	124	81	100	154	202	213
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	2	3	5	2	7	2
56	Usage-revente de stupéfiants	3	13	28	28	24	24
57	Usage de stupéfiants	103	49	54	104	143	163
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	16	16	13	20	28	24
	Infractions à la législation sur les étrangers**	12	3	1	6	7	0
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	10	3	1	5	4	0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	1	0	0	0	2	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	1	0	0	1	1	0
	Faux documents	5	8	11	12	5	20
81	Faux documents d'identité	0	1	0	1	0	2
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	2	4	6	2	3	7
83	Autres faux documents administratifs	3	3	5	9	2	11
	Infractions à la législation sur de travail	23	9	21	18	28	25
93	Travail clandestin	19	9	20	15	28	23
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	4	0	1	1	0	2
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	2	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	35	39	33	38	37	56
44	Recels	17	19	9	14	13	25
74	Port ou détention armes prohibées	11	10	11	10	11	11
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	2	2	1	2	1	4
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	1	0
79	Atteintes à l'environnement	5	8	11	9	9	11
80	Chasse et pêche	0	0	1	3	2	4
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.15.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 29,6	+ 18,6	+ 37,3	+ 22,4	+ 12,5
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 34,7	+ 23,5	+ 54,0	+ 31,2	+ 5,4
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	+ 115,4	- 0,0	- 14,3	- 0,0
57	Usage de stupéfiants	-	- 52,4	+ 10,2	+ 92,6	+ 37,5	+ 14,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	+ 40,0	- 14,3
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	+ 133,3	ns	+ 55,6	- 10,7
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	+ 86,7	- 17,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 11,4	- 15,4	+ 15,2	- 2,6	+ 51,4
44	Recels	-	ns	ns	ns	ns	+ 92,3
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.15.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	4	3	2	3	5	16
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	9	10	11	11	1	11
14	Violations de domicile	3	1	3	0	3	1
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	5	11	12	14	7	3
54	Non versement de pension alimentaire	2	2	10	8	5	5
72	Outrages à dépositaires autorité	14	13	10	16	11	15
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	0	0	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	1	0	0	0	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	0	0	0	1	2	1
107	Autres délits	31	25	49	39	43	37

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.15.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	ns	ns	ns	ns	ns
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 19,4	+ 96,0	- 20,4	+ 10,3	- 14,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.15.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	10	8	9	16	11	20
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	49	15	25	40	28	25
14	Violations de domicile	2	3	10	4	11	5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	20	22	25	33	31	25
54	Non versement de pension alimentaire	12	17	12	7	15	14
72	Outrages à dépositaires autorité	17	10	16	12	15	18
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	1	2	0	0	1	2
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	1	0	2	1	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	2	0	1	0	3
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	2	8	5	5	8	2
107	Autres délits	34	66	53	66	78	91

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **CANTAL**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.15.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département CANTAL entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	ns	+ 66,7	+ 60,0	- 30,0	- 10,7
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 10,0	+ 13,6	+ 32,0	- 6,1	- 19,4
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	+ 94,1	- 19,7	+ 24,5	+ 18,2	+ 16,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.